

## **ANNEXE I**

*(article 1)*

### **DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE**

#### **CHAPITRE I**

RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRANDE-ALLÉE EST, ENTRE LES RUES  
DES PARLEMENTAIRES ET COURS DU GÉNÉRAL-DE-MONTCALM

#### **SECTION I**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux à réaliser sont localisés dans le tronçon de la Grande-Allée Est compris entre les rues des Parlementaires et Place Montcalm, sur une distance approximative de 390 m.

#### **SECTION II**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**2.** Le projet comprend des travaux de réhabilitation d'égouts et de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égouts, la correction d'une voûte d'aqueduc, la réfection complète de la structure de chaussée, la réfection de trottoirs et de bordures, la mise en place de traverses piétonnières, en pavés de béton aux intersections, la pose du revêtement de chaussée en béton bitumineux.

**3.** Sont également inclus au projet l'installation d'un système complet d'éclairage de type Vieux-Québec et de nouveaux feux lumineux aux intersections, la construction d'abribus, la mise en place de mobilier urbain et d'éléments de signalisation, l'installation de fosses de plantation et de conduits de télécommunications ainsi que divers travaux connexes.

**4.** Le projet comprend également le paiement d'honoraires pour les services de contrôle de qualité, ainsi que pour la surveillance archéologique.

#### **SECTION III**

PLAN DU PROJET

**5.** Les plans du projet portent le numéro PRR2002-036 du Service de l'ingénierie.

## SECTION IV

### ESTIMATION DES COÛTS

**6.** La ventilation de l'estimation des coûts du projet est la suivante :

1° aqueduc et égouts :	501 000 \$
2° voirie et aménagement :	2 060 000 \$
3° électricité (éclairage et signaux) :	598 000 \$
4° utilités publiques :	41 000\$
5° plantation et mobilier :	<u>150 000 \$</u>
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>3 350 000 \$</b>
6° frais de surveillance archéologique :	20 000 \$
7° contrôle de qualité :	100 000 \$
8° imprévus et frais connexe :	<u>180 000\$</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>3 650 000\$</b>

Annexe préparée le 3 mars 2003

---

Michel Auger, ing  
Directeur de section  
Division planification et développement  
Service de l'ingénierie